

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Téléc. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL DE JUIN 2025 À SEPTEMBRE 2025

Chères consœurs, chers confrères, chers amis,

L'été a été long et chaud à plus d'un titre. Un peu partout au pays, nos sections locales ont affronté des négociations difficiles, obtenu d'écrasants votes de grève et décroché de bons contrats contenant des gains réels, y compris des augmentations de salaire significatives. Nous avons su résister aux concessions et aux propositions à disparités de traitement. D'ailleurs, nous sommes fiers de la force et de la solidarité dont ont fait preuve nos membres, nos comités de négociation et notre personnel.

Il n'y a pas que dans les négociations que le mercure a grimpé. Feux de forêt, évacuations, cieux enfumés, inondations : la crise climatique s'est fait sentir un peu partout au pays, et elle s'aggrave. Le SCFP a un rôle à jouer en exigeant des mesures audacieuses. J'invite donc tous nos membres à utiliser les ressources disponibles pour discuter de l'urgence climatique avec leurs proches, leurs collègues de travail et leurs concitoyens et concitoyennes.

Presque toutes les provinces ont dû lancer des ordres d'évacuation et lutter contre des incendies qui ont détruit forêts et domiciles. En outre, les effets de la crise climatique ont mis à rude épreuve les travailleuses et travailleurs de nombreux secteurs, dont de nombreux membres du SCFP.

Je tiens à remercier du fond du cœur tous les membres du SCFP qui travaillent dans les communautés touchées par des feux de forêt. Que vous soyez en première ligne à coordonner les interventions d'urgence, à maintenir les services publics essentiels, à prendre soin des personnes évacuées ou à travailler dans un environnement enfumé, sachez que votre courage, votre dévouement et votre résilience ne passent pas inaperçus. Vous êtes l'épine dorsale de nos systèmes publics, puisque vous assurez sécurité, information et soutien dans des conditions épouvantables.

MARK HANCOCK

National President/Président national

CANDACE RENNICK

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorière nationale

PATRICK GLOUTNEY, FRED HAHN, SHERRY HILLIER, GINA MCKAY, KAREN RANALLETTA

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Gouvernement fédéral

Lorsque les libéraux de Mark Carney ont invoqué l'article 107 du Code canadien du travail pour forcer les agentes et agents de bord à retourner au travail et leur imposer un arbitrage exécutoire, plus de 10 000 membres du SCFP ont tenu bon. Ils et elles ont refusé d'obtempérer à cet ordre antidémocratique et ont continué à exiger un salaire équitable, du respect et la fin du travail non payé.

Ce pied de nez s'est transformé en puissant symbole de la résistance ouvrière qui a donné lieu à d'énormes lignes de piquetage et suscité une solidarité nationale. Ils n'agissaient pas uniquement pour eux-mêmes, mais aussi pour tous les travailleurs et travailleuses à qui on dit de se contenter de moins. Leur détermination inébranlable leur a valu une entente de principe négociée, comme ils le souhaitaient.

Le projet de loi C-5 des libéraux, faussement présenté comme un outil destiné à stimuler la croissance économique et à éliminer les soi-disant barrières commerciales interprovinciales, constitue une grave menace pour les travailleuses et travailleurs, les services publics, les droits des peuples autochtones et la protection de l'environnement. Ce projet de loi, en permettant au gouvernement fédéral de reconnaître les normes « comparables » de n'importe quelle province en matière de biens, de services et de main-d'œuvre, ouvre la voie à un dangereux nivellement par le bas. Les provinces dotées de lois plus strictes en matière de sécurité au travail, de protection de l'environnement ou de normes de services publics seront contraintes de les abaisser pour rester « concurrentielles » par rapport à celles qui privilégient la déréglementation et la réduction des coûts. Au lieu d'harmoniser les normes les plus élevées, ce projet de loi encourage la déréglementation qui sape les protections des travailleuses, des travailleurs et des communautés.

Plus inquiétant encore, ce texte législatif accorde des pouvoirs considérables au gouvernement fédéral pour contourner les évaluations environnementales, la consultation des peuples autochtones et la surveillance publique afin de faire passer de grands projets d'infrastructure, au nom de « l'intérêt national ». Voilà qui ouvre la porte à l'influence du privé et aux ententes secrètes, sans égard à la souveraineté autochtone ou aux dommages écologiques à long terme. Le SCFP dénonce les efforts inconsidérés du gouvernement pour faire adopter le projet de loi C-5 avec le soutien du Parti conservateur de M. Poilievre. L'intention réelle derrière celui-ci consiste à éroder des protections durement acquises, sous prétexte d'efficacité économique. Notre syndicat exige une véritable consultation des travailleuses, des travailleurs et des populations autochtones, ainsi qu'une réévaluation en profondeur des tenants et des aboutissants de ce texte avant qu'il ne soit trop tard.

Les efforts déployés par le premier ministre Carney pour réaliser des économies substantielles sur le plan opérationnel marquent un dangereux retour à l'austérité qui menace des services publics vitaux et les gens qui les assurent. On a déjà éliminé près de 10 000 emplois fédéraux au cours des douze derniers mois, et on envisage des réductions supplémentaires pouvant aller jusqu'à 15 %. Le gouvernement risque de dépouiller des services et des ministères dont la population dépend, simplement pour augmenter les dépenses militaires et baisser l'impôt des riches.

Cette approche fait fi du rôle crucial de soutien des services publics pour les communautés, en particulier au moment où travailleuses et travailleurs se préparent aux contrecoups économiques de l'instabilité mondiale et des perturbations commerciales. Les vagues précédentes d'austérité ont déjà affaibli la santé, le logement et les mesures d'aide au revenu; répéter ces erreurs ne fera qu'aggraver la crise d'abordabilité et les inégalités économiques. Le point de vue des syndicats canadiens est clair : couper dans les services publics, ce n'est pas de la responsabilité budgétaire, c'est du sabotage économique, c'est mettre en danger les travailleuses et travailleurs, les familles et les communautés.

Le SCFP s'est associé à d'autres grands syndicats, représentant plus d'un million de membres, pour demander de toute urgence, par écrit, au gouvernement canadien de prendre des mesures audacieuses et immédiates pour mettre fin au génocide en cours dans la bande de Gaza. Cette missive souligne de graves violations du droit international, notamment l'utilisation délibérée de la famine comme arme et la crise humanitaire catastrophique qui résulte du siège israélien. Elle exige que le Canada impose à Israël un embargo bidirectionnel complet sur les armes, qu'il mette en œuvre des sanctions ciblées, qu'il se retire de l'accord de libre-échange Canada-Israël et qu'il reconnaisse officiellement l'État de Palestine. En outre, elle souligne l'urgence d'un cessez-le-feu immédiat, d'un accès humanitaire sans entrave et du recours aux mécanismes juridiques internationaux pour punir les criminels de guerre. Le SCFP se joint fermement aux voix qui condamnent la poursuite des exportations militaires canadiennes vers Israël, une violation des engagements de notre pays en vertu des Conventions de Genève et du Traité sur le commerce des armes. S'il n'agit pas avec résolution, le Canada risque d'être jugé complice de la tragédie qui se déroule sous nos yeux.

Congrès national

J'ai hâte de voir les membres de tout le pays à notre congrès national, en octobre, à Toronto, ville si dynamique. Nous y célébrerons avec fierté 62 ans d'histoire et de force du SCFP.

Aujourd'hui, nous sommes le plus grand syndicat du Canada. Nous représentons plus de 750 000 travailleuses et travailleurs dans ce grand pays. C'est plus de dix fois le nombre de membres que nous avions au tout début, en 1963.

Cette croissance n'est pas le fruit du hasard : on nous choisit à cause de notre force, de notre solidarité et de notre engagement à défendre les droits des travailleuses et des travailleurs. Mais c'est aussi le fruit des efforts inlassables de nos dirigeantes et dirigeants, de nos militantes et militants, et de notre personnel, des gens qui se battent chaque jour pour l'équité et la justice au travail.

À ce 32^e congrès national, les personnes déléguées vont tracer la voie à suivre. Nous écouterons des alliés, nous débattrons de résolutions et d'amendements statutaires, nous recevrons des rapports et nous élirons ceux et celles qui nous guideront au cours des prochaines années.

J'espère vous voir en grand nombre à Toronto, où nous choisirons les priorités des deux prochaines années pour continuer à bâtir un SCFP encore plus fort et plus uni !

Fédération canadienne des municipalités

Au congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités, à Ottawa, nos membres, nos leaders et notre personnel ont joué un rôle important dans la promotion des priorités et de l'importance critique de la main-d'œuvre municipale. Nous avons porté la voix de celle-ci dans les discussions nationales sur des sujets comme l'instabilité économique, les menaces de privatisation et la crise du logement. À travers les activités que nous y présentions (notamment une table ronde sur l'IA dans le monde municipal et des discussions sur les changements apportés aux règles d'immigration), nous avons fait ressortir l'importance des travailleuses et travailleurs du secteur public pour la force, l'inclusivité et la résilience des collectivités.

Nous avons également insisté sur la recherche de solutions publiques aux problèmes économiques, d'infrastructure et de logement, ainsi que sur la résistance à la privatisation et à l'austérité qu'impose l'avidité des entreprises. Par exemple, on ne peut pas s'attaquer à la crise de l'abordabilité sans investir constamment dans le logement social et les services publics dont la classe ouvrière et la société ont besoin. Devant les nouveaux projets du gouvernement fédéral, nous continuerons à exiger non seulement qu'on entende, mais qu'on priorise la voix des travailleuses et travailleurs, une voix indispensable à l'avenir des municipalités canadiennes.

Négociations collectives, grèves et lock-out

À l'Île-du-Prince-Édouard, nos sections locales 805, 1051, 1778 et 1779 ont conclu une entente de principe de trois ans avec Santé Î.-P.-É. pour plus de 1 300 personnes œuvrant dans le secteur de la santé. Celle-ci prévoit des gains importants : une augmentation générale des salaires de 10,5 % sur trois ans, une bonification de la grille salariale de 5,50 \$ l'heure en 2025 pour améliorer la compétitivité et de nouvelles primes de maintien en poste de 2 % après dix et quinze ans de service. Une prime d'engagement à temps plein de 1,07 \$/heure sera mise à l'essai. La prime de quart ordinaire passera à 2,25 \$/heure et celle de fin de semaine à 3,50 \$/heure. Mentionnons aussi une prime de retour au travail de 500 \$ pour les personnes retraitées et une caisse annuelle de perfectionnement professionnel de 130 000 \$. Cette entente représente un fort investissement dans le personnel de première ligne. Elle vise à améliorer les conditions de travail, à retenir les personnes chevronnées et à renforcer le système de santé public.

PROVINCE	SECTION LOCALE	EMPLOYEUR	NOMBRE DE MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE
Québec	2867	Ville de Rivière-Rouge	47	4 décembre 2024 (1 jour)	En cours
Québec	4545	Ville de Laval	830	6–12 mars 2025 (6 jours)	En cours
Ontario	2073	Services canadiens de l'ouïe	197	28 avril 2025	10 semaines
Ontario	1750	Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail	3617	22 mai 2025	7 semaines
Ontario	5525	Villa Colombo Homes for the Aged	25	28 mai 2025	10 semaines
Île-du-Prince-Édouard	830	Ville de Charlottetown	30	29 juillet 2025	En cours
Fédéral	Composante Air Canada (4091, 4092, 4094, 4095, 4098)	Air Canada	10 517	19 août 2025	3 jours

SCFP 2867

Le 4 décembre, face à l'impasse dans les négociations, la cinquantaine de membres du SCFP 2867, les cols blancs et cols bleus de la Ville de Rivière-Rouge, ont déclenché une grève d'une journée. Celle-ci a été suivie d'une grève du zèle qui inclut le refus des heures supplémentaires jusqu'à la conclusion d'une entente accordant la parité salariale avec les municipalités voisines.

SCFP 4545

Les cols bleus de la Ville de Laval ont réussi à faire tomber des concessions concernant les horaires, mais l'employeur s'accroche toujours à celles concernant les heures supplémentaires. Outre le refus des concessions, la section locale vise à obtenir des augmentations de salaire qui tiennent compte de l'augmentation du coût de la vie.

SCFP 2073

Après dix semaines de grève, les membres du SCFP 2073, chez Services canadiens de l'ouïe, ont ratifié par une écrasante majorité une convention collective de trois ans qui fait des gains au chapitre des salaires, des avantages sociaux, des pensions et des allocations. Ce résultat, nos membres le doivent en partie au soutien qu'ils et elles ont reçu de la communauté des personnes sourdes et malentendantes, d'autres sections locales du SCFP et du mouvement syndical ontarien dans son ensemble.

SCFP 1750

Le SCFP 1750 représente plus de 3600 membres à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), où ils sont essentiels à la santé, la sécurité et l'indemnisation des travailleuses et travailleurs ontariens. Après sept semaines de piquetage, elle a décroché une entente qui garantit des gains significatifs, notamment des augmentations aux salaires et aux avantages sociaux, ainsi que des améliorations à la charge de travail, tout en rejetant les tentatives de l'employeur de saper l'ancienneté.

SCFP 5525

Les 25 membres du SCFP 5525, chez Villa Colombo Supportive Housing, sont retournés au travail le 8 août, après dix semaines de débrayage. Leur détermination et leur solidarité ont permis de conclure une première convention collective historique, ratifiée par plus de 94 % d'entre eux. Cette entente obtenue de haute lutte jette de solides bases pour les prochaines négociations et marque une victoire majeure pour l'équité et le respect au travail.

SCFP 830

Le 29 juillet 2025, après deux ans de négociations, le SCFP 830, dont les membres travaillent aux services d'aqueduc et d'égout de la Ville de Charlottetown, a débrayé pour la première fois en 60 ans d'existence. Ces membres se battent pour obtenir des augmentations de salaire qui suivent le rythme de l'inflation et faire tomber des demandes de concessions à leur sécurité d'emploi.

Composante Air Canada (SCFP 4091, SCFP 4092, SCFP 4094, SCFP 4095 et SCFP 4098)

Le 11 août, les agentes et agents de bord de la composante Air Canada ont déclenché une mobilisation nationale. Il y a eu des manifestations coordonnées dans les aéroports, soutenues par un mandat de grève quasi unanime. Plus de 10 000 membres, rejetant le travail non payé et les salaires de misère, ont réclamé une juste rémunération pour leur rôle crucial dans la sécurité à bord. Cette action a marqué un tournant dans l'histoire syndicale canadienne.

Après des mois de pourparlers, Air Canada refusait toujours d'engager sérieusement le dialogue. Elle cherchait à obtenir un arbitrage exécutoire, ce qui aurait privé nos membres de l'occasion de se prononcer sur leur contrat. L'offre patronale était inférieure à l'inflation, ce qui revenait, pour plusieurs, à accepter une réduction de salaire. Le 16 août, les agentes et agents de bord membres du SCFP ont entamé une grève légale en installant de nombreuses lignes de piquetage. Le jour même, la ministre Hajdu a ordonné la fin de la grève en s'appuyant sur l'article 107 du Code canadien du travail, sapant le droit de grève, malgré les bénéfices record de l'employeur.

En guise de réponse, des syndicats des secteurs privé et public de tous les horizons se sont mobilisés en solidarité, rejoignant les piquets de grève, exprimant leur soutien et amplifiant notre appel au respect de la Charte des droits et libertés. Ce front uni a envoyé un message clair à Air Canada et au gouvernement : l'article 107 ne nous réduira pas au silence. La grève s'est poursuivie jusqu'à la conclusion d'une entente de principe qui correspondait au souhait de nos membres.

Cette victoire a réaffirmé la force du mouvement syndical et son engagement en faveur de la justice. Je suis profondément fier de nos agentes et agents de bord, de nos membres et du personnel qui les a aidés à réveiller la solidarité d'un océan à l'autre.

Mises à jour régionales

Atlantique

Terre-Neuve-et-Labrador

Les feux de forêt ont mis à rude épreuve nos membres de Terre-Neuve-et-Labrador, en particulier ceux et celles qui travaillent dans les services d'urgence, les municipalités, la santé et les services sociaux. À cause d'un sous-financement chronique et du manque de ressources gouvernementales, ces travailleuses et travailleurs si cruciaux pour la protection des communautés et le soutien aux personnes évacuées se sont retrouvés débordés et insuffisamment soutenus.

L'incapacité du gouvernement à investir suffisamment dans les services publics les a contraints à travailler dans des conditions dangereuses avec des effectifs et des équipements insuffisants, ce qui aggrave les risques auxquels ils sont confrontés en plus de compromettre leur efficacité. Cette crise fait ressortir les conséquences d'années de négligence et de coupes budgétaires. Elle montre comment l'inaction du gouvernement met en péril les travailleuses, les travailleurs et les communautés en situation d'urgence.

Les coupes budgétaires dans l'enseignement postsecondaire à Terre-Neuve-et-Labrador suscitent de vives inquiétudes, avec raison, notamment à l'Université Memorial où un déficit budgétaire de 20 millions de dollars a déjà entraîné des réductions de services et une vague de licenciements. Le SCFP 1615, qui y représente de vastes pans du personnel de soutien, est particulièrement troublée par l'élimination de fonctions syndiquée, dont certaines semblent avoir été réaffectées à des personnes non syndiquées.

Le campus Grenfell semble être le plus touché, ce qui laisse craindre une éventuelle centralisation des services à St. John's. On a fermé des programmes de longue date, comme le centre d'écriture, le Harris Centre et l'Office of Public Engagement, en dépit de leur rôle essentiel dans le soutien à la clientèle étudiante et les relations avec la communauté. Le SCFP critique le fait qu'une pause temporaire dans les coupes budgétaires provinciales ne suffise pas à réparer les torts causés par plus d'une décennie de sous-financement. Il exhorte le gouvernement à investir massivement dans un système universitaire public solide, accessible et pérenne, pour l'ensemble de la population terre-neuvienne.

Nouvelle-Écosse

Après avoir contribué au SCFP et à l'ensemble du mouvement syndical pendant de nombreuses années, Nan McFadgen a quitté son siège de vice-présidente régionale au Conseil exécutif national pour entamer une retraite bien méritée. Je la remercie sincèrement pour son dévouement au fil des ans et lui souhaite une retraite longue, heureuse et en bonne santé. Maintenant, souhaitons la bienvenue à Alan Linkletter, qui se joint au Conseil exécutif national en tant que nouveau vice-président régional représentant la Nouvelle-Écosse.

Lors d'une récente réunion du Comité de la santé, les députés néo-démocrates provinciaux de la Nouvelle-Écosse ont critiqué le gouvernement Houston pour son incapacité à fournir des informations claires et à jour sur l'état du système de santé. On s'inquiète du nombre croissant de nouveau-nés qui n'ont pas accès à des soins primaires. En effet, selon des données obtenues grâce à une demande d'accès à l'information, près d'un quart des bébés nés en 2024 n'avaient pas de médecin de famille, une augmentation inquiétante par rapport à l'année précédente. Le NPD a souligné le caractère essentiel des soins primaires avant d'accuser le gouvernement de supprimer des données sur les listes d'attente et d'annuler d'importants rapports sur le système. Il a exhorté le gouvernement à rétablir l'accès du public à l'information et à remédier à la détérioration de l'accès aux soins dont souffrent des dizaines de milliers de Néo-Écossais et de Néo-Écossaises.

Dans un même ordre d'idées, l'opposition officielle et la chef du NPD provincial, Claudia Chender, ont critiqué le gouvernement Houston pour avoir caché un important rapport sur les transports pendant près d'un an, puis pour n'avoir rien fait une fois celui-ci rendu public. Ce rapport souligne l'urgence d'améliorer la mobilité à l'intérieur et autour de la péninsule d'Halifax, notamment par des investissements dans un réseau d'autobus rapides.

Le NPD a souligné que le gouvernement devrait concentrer ses efforts sur la congestion et l'accès aux transports en commun, plutôt que de se quereller avec les municipalités et de maintenir la population dans l'ignorance.

Maritimes

Nouveau-Brunswick

Début août, j'ai eu le plaisir de me joindre aux membres du SCFP à Saint John pour un barbecue célébrant notre solidarité dans la région. Cette activité parrainée par le SCFP-Nouveau-Brunswick a rassemblé des membres de toute la province, ainsi que quelques membres du Conseil exécutif national, pour souligner notre fierté d'appartenir au plus grand syndicat du Canada. Permettez-moi de remercier le SCFP-N.-B. pour son accueil et toutes les personnes qui ont travaillé dur pour organiser cette fête très réussie.

Le SCFP a contesté avec succès les avis de licenciement que le gouvernement provincial avait remis à du personnel de bibliothèque, des aides-enseignantes et aides-enseignants, du personnel administratif et d'autres membres dans plusieurs conseils scolaires. La Commission du travail et de l'emploi a jugé que le gouvernement avait négocié de mauvaise foi en omettant de divulguer des décisions importantes qui avaient une incidence sur les négociations. Elle a ordonné la réintégration des employés et le rétablissement des horaires de travail jusqu'à la ratification d'une entente de principe. Or, malgré cette décision claire, le SCFP 2745 signale n'avoir reçu aucune communication directe du gouvernement concernant la suite des choses, ce qui laisse les travailleuses et travailleurs dans l'incertitude quant à leur avenir immédiat.

Un récent rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick fait état d'une très mauvaise gestion du système de logement social de la province, des milliers de logements restant inoccupés pendant des mois et de nombreuses personnes vivant dans des conditions dangereuses et en détérioration. Les membres du SCFP 1190, qui travaillent à la maintenance de ces logements, avertissent depuis longtemps que le manque chronique de personnel, aggravé par des années d'inaction du gouvernement, fait en sorte que seulement une cinquantaine de personnes sont responsables de la maintenance d'un parc comptant plus de 4 600 unités dans la province. Malgré la crise du logement et une liste d'attente de plus de 13 000 ménages, on est régulièrement contraint de reporter des réparations et de négliger les inspections, le personnel étant totalement débordé. À cause de l'incapacité du gouvernement à financer et à gérer correctement le logement social, les conditions de vie de locataires vulnérables sont devenues inacceptables. Pourtant, les politiciennes et politiciens rejettent le blâme et promettent des réformes trop lentes à aboutir. Nos membres font de leur mieux dans des circonstances impossibles. Sans un investissement urgent et un engagement réel en faveur du personnel de première ligne, le gouvernement continuera à décevoir à la fois sa main-d'œuvre et ses locataires les plus vulnérables.

Île-du-Prince-Édouard

Récemment, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a mené un examen de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Le SCFP-Î.-P.-É. lui a remis des recommandations détaillées visant à moderniser celle-ci et à s'attaquer à des problèmes de longue date, notamment les délais excessifs, le piètre respect de la loi et la faiblesse des mécanismes de surveillance. Voici ce que réclame le mémoire du SCFP : l'ajout à la loi de délais à respecter assortis de sanctions conséquentes; le renforcement des pouvoirs de surveillance et l'ajout d'effectifs et de ressources pour leur exercice; et l'obligation pour les organismes publics de rendre compte chaque année des demandes d'accès à l'information, des délais de réponse et des résultats. Ces propositions reflètent l'engagement du SCFP-Î.-P.-É. envers la transparence, la responsabilité et la force des institutions publiques.

La grève historique du SCFP 830 galvanise les appuis sur l'île. Nos membres s'organisent pour reconquérir le droit de grève. Je tiens à les féliciter d'avoir pris cette position et de contribuer ainsi à la lutte pour le droit de grève dans leur province.

Québec

La famille du SCFP s'est agrandie en accueillant les personnes salariées sur les chantiers d'Hydro-Québec au sein du SCFP 957 et SCFP 2000. Il s'agit d'une première étape dans la révision des unités de négociation que le SCFP a entreprise auprès du Tribunal administratif du travail. En demeurant vigilants et en réagissant aux stratégies patronales visant à exclure des postes des unités, le SCFP évite l'effritement de la représentation syndicale et tout le monde en sort gagnant. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres!

À la fin juillet, les 80 membres du SCFP 3807 qui travaillent chez Héma-Québec ont entériné l'entente de principe conclue avec l'employeur pour renouveler leur convention collective échue depuis le 1er avril 2023. L'entente prévoit des gains importants tels que des augmentations salariales totalisant 17,4 % sur cinq ans, rétroactives au 1er avril 2023, ainsi qu'une revalorisation complète des primes d'inconvénient et de responsabilité, dont celles de soir et de fin de semaine. Les horaires seront désormais plus stables et équitables. Un autre point majeur est l'avancement accéléré d'échelon salarial qui constitue un atout significatif pour faire reconnaître les compétences. Enfin, la convention intègre des dispositions spécifiques, comme la reconnaissance du télétravail, et des mesures améliorant la flexibilité et l'équité dans les affectations.

Au début juillet, le SCFP 5044 et SCFP 5144 qui représentent des personnes salariées de chez Telus, ont dénoncé une nouvelle offensive de cet employeur, laquelle avait pour but d'affaiblir davantage la représentation syndicale au sein de l'entreprise.

Dans les 12 derniers mois, six vagues d'offres de départ ont été orchestrées par Telus résultant au départ d'environ 120 membres pour les deux syndicats. Cette façon de faire vise à fragiliser les syndicats et à diminuer leur présence dans l'entreprise.

Une analyse des rapports annuels de l'effectif de TELUS au cours des 20 dernières années révèle une tendance alarmante : En 2005, TELUS comptait plus de 15 500 employé(e)s syndiqué(e)s au SCFP et chez les Métallos. En janvier 2024, il n'en restait que 3815. Pendant ce temps, les emplois (syndiqués et non syndiqués) à l'étranger ont grimpé à 79 000, alors que les emplois au Canada stagnent à 28 000. Quand le premier ministre Carney dit vouloir protéger les emplois au Canada, il semble oublier qu'il a des outils à sa disposition pour rapatrier les emplois au Canada par la réglementation des télécommunications. Mais il fait la sourde oreille.

Le secteur de l'éducation du SCFP-Québec a sonné l'alarme quant aux effets des compressions dans les écoles du Québec annoncées par le ministère de l'Éducation. De l'ordre de plus d'un demi-milliard de dollars d'ici à juin 2026, des compressions d'une telle ampleur vont réduire significativement la qualité et la quantité des services aux élèves à travers l'ensemble des activités des établissements. Malgré le recul du ministre suite à la mobilisation populaire, l'état du système d'éducation au Québec requiert des investissements massifs, et surtout pas le statu quo. Le SCFP sera présent sur toutes les tribunes pour défendre ce service public d'une importance capitale.

Ontario

Mon premier déplacement de ce trimestre a commencé sur les lignes de piquetage de du SCFP 1750 (Ontario Compensation Employees' Union), SCFP 5525 et SCFP 2073. Je suis toujours incroyablement fier de la force et de la solidarité des membres du SCFP lorsqu'ils doivent défendre leur valeur et leurs droits. Vous trouverez plus d'informations sur ces grèves ci-dessus.

La décision du premier ministre Doug Ford de forcer le retour au bureau cinq jours par semaine de tout le personnel de la fonction publique et de la Commission de la fonction publique sans aucune consultation est à la fois imprudente et anti-ouvrière. Elle ne tient pas compte du succès du travail hybride et des réalités auxquelles sont confrontés les employés et employées du secteur public. C'est particulièrement vrai pour nos membres au sein du nouvel organisme Santé à domicile Ontario (SDO). Depuis la pandémie, les travailleuses et travailleurs de SDO ont assuré des services efficaces et collaboratifs en mode hybride, alors même que le gouvernement se débarrassait de locaux et procédait à une réorganisation qui a laissé les lieux de travail surpeuplés et pauvres en ressources. La décision de celui-ci ne s'accompagne d'aucun plan concernant l'augmentation massive de l'espace nécessaire. Tout cela risque de gaspiller l'argent des contribuables, d'alourdir la charge de travail et de déstabiliser les services publics, uniquement pour satisfaire un programme idéologique rigide. Il vaudrait mieux pour le gouvernement de faire marche arrière et de collaborer sur une stratégie qui respecte la main-d'œuvre et qui offre une réelle plus-value à la population.

Une récente enquête a révélé une stupéfiante augmentation de 77 % des incidents violents dans les écoles ontariennes depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Ford. Cela vient confirmer les préoccupations exprimées depuis longtemps par la main-d'œuvre du secteur de l'éducation. On a signalé plus de 4 400 incidents violents au cours de la dernière année scolaire. C'est pourquoi le personnel de première ligne réclame des mesures de toute urgence. Pour s'attaquer aux causes profondes, soit le sous-financement chronique et le manque de personnel, le Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO) demande qu'on investisse immédiatement dans la dotation en personnel, le soutien aux élèves et les ressources en santé mentale. Les signalements du personnel et les rapports des universitaires brossent le sombre tableau d'un système en crise, où la violence se normalise sur le dos de la première ligne. Le gouvernement, au lieu d'investir massivement dans le système, moussonne son projet de loi 33, qui accorde plus de pouvoirs au provincial et qui ramène la police dans les écoles, une approche largement critiquée pour son manque de sensibilité envers les élèves, en particulier ceux issus des communautés marginalisées. Le CSCSO persiste à exiger de vraies solutions, fondées sur des données probantes, pour garantir la sécurité et le bien-être des élèves et du personnel.

Le conseil scolaire Huron-Superior Catholic District School Board a décidé de supprimer 70 postes d'aides-enseignant(e)s à partir de juin 2025. C'est un coup dur pour les élèves qui ont besoin de soutien individuel au quotidien, en particulier ceux qui ont des besoins médicaux et d'apprentissage complexes. L'embauche récente d'une personne orthophoniste est la bienvenue, mais cela ne compense en rien l'impact de ces coupes. Ces postes de personnes aides-enseignantes étaient financés par le principe de Jordan pour venir en aide aux enfants autochtones. Leur perte reflète l'échec plus général des gouvernements fédéral et provinciaux à donner la priorité aux élèves vulnérables. Le SCFP 4148 et l'ensemble de la main-d'œuvre de l'éducation préviennent que la charge de travail sera ingérable et que des élèves seront laissés pour compte. Le syndicat continue d'appeler le gouvernement Ford à rétablir le financement de ces postes de toute urgence et à protéger le soutien pédagogique de première ligne.

Une nouvelle étude universitaire confirme qu'on pourrait sauver des vies, améliorer les soins prodigués et aider à résoudre la grave crise du personnel que connaît l'Ontario en imposant un ratio de patient(e)s par infirmier ou infirmière dans les hôpitaux. Elle souligne qu'en rendant la charge de travail plus sûre, on réduirait le nombre d'erreurs médicales, l'épuisement professionnel et le roulement du personnel, tout en améliorant les pronostics et en réduisant les coûts. D'autres provinces, comme la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse, ont obtenu de bons résultats en adoptant ce type de norme, mais l'Ontario résiste à cette idée. Le CSHO-SCFP va exiger des ratios dans les prochaines négociations, puisque plus de 16 000 infirmières et infirmiers autorisés fuient toujours le secteur de la santé. Le NPD de l'Ontario a bien remis sur la table un projet de loi visant à instaurer des ratios, mais le gouvernement Ford avait rejeté une tentative précédente.

Manitoba

Les feux de forêt ont dévasté des communautés un peu partout au Manitoba. Des milliers de personnes ont été évacuées. De nombreuses familles, particulièrement dans les communautés autochtones éloignées, ont dû se tourner vers les secours d'urgence. Même après la levée de l'état d'urgence provincial, les personnes touchées ont eu de la difficulté à s'en remettre. C'est pourquoi le Conseil exécutif national du SCFP a approuvé un don de 50 000 dollars aux opérations de secours. La majeure partie de cette somme est allée à la Croix-Rouge canadienne, mais trois organismes autochtones en ont reçu une part : l'Assemblée des chefs du Manitoba, la Southern Chiefs Organization et la Fédération des Métis du Manitoba. Cette aide du SCFP tient compte à la fois de l'ampleur de la crise et de l'engagement du syndicat à soutenir les Manitobains et Manitobaines, tout particulièrement les communautés des Premières Nations et des Métis, en période de catastrophe et de reprise.

Carmen Prefontaine est la candidate appuyée par le milieu syndical à l'élection municipale partielle dans le quartier Elmwood-East Kildonan de Winnipeg. Je suis convaincu que le barbecue organisé par le SCFP 500 et le SCFP-Manitoba en soutien à sa campagne a connu un grand succès. Je comptais y être, mais la grève chez Air Canada a bouleversé mes plans. Je tiens à remercier l'ancien président national du SCFP, Paul Moist, d'avoir organisé cette activité-bénéfice pour Carmen. Je sais que celle-ci fera un excellent atout pour le conseil municipal de Winnipeg et je lui souhaite la meilleure des chances.

Saskatchewan

Le Comité d'orientation des travailleuses et travailleurs de l'éducation (EWSC) du SCFP-Saskatchewan a eu une réunion virtuelle avec le ministre de l'Éducation et son sous-ministre afin de soulever des questions cruciales concernant le personnel de soutien dans les écoles saskatchewanaises et de demander à participer aux discussions en cours sur l'éducation. Le comité a souligné la dégradation des conditions de travail, notamment le manque de personnel, l'épuisement, la faiblesse des salaires et les problèmes de rétention, surtout en région rurale. Les membres ont partagé des témoignages de première main sur les responsabilités exigeantes qui sortent de leur formation, l'augmentation de la charge de travail en raison des coupes dans le personnel et la flambée d'incidents de violence et de harcèlement au travail. Le comité a insisté sur l'implication du personnel de soutien dans la prise de décision afin d'opter pour des mesures vraiment efficaces. Le ministère s'est montré ouvert à le consulter, ce qui marque un bon pas vers une collaboration sur l'avenir de l'éducation dans la province.

La Cour d'appel de la Saskatchewan a donné le feu vert à la contestation judiciaire du projet de loi 137, même si le gouvernement provincial avait invoqué la clause dérogatoire, ce qui constitue une grande victoire pour les droits de l'enfant et la protection des libertés garanties par la Charte.

Ainsi, les gouvernements ne peuvent pas contourner le contrôle judiciaire pour se soustraire à leurs responsabilités; les tribunaux peuvent quand même déterminer si une loi viole les droits fondamentaux à la liberté, à l'égalité et à la non-discrimination. Le SCFP appuie fermement la poursuite de cette affaire et condamne le Parti de la Saskatchewan pour son détournement de ressources publiques au profit d'une loi qui non seulement porte atteinte aux droits constitutionnels, mais expose des enfants vulnérables à un risque réel de préjudice en les privant de protections et de soutiens essentiels.

Le SCFP-Saskatchewan demande au premier ministre Scott Moe et au Parti de la Saskatchewan de renouveler l'accord sur les services éducatifs à l'enfance à dix dollars par jour conclu avec le gouvernement fédéral. Soulignons que la province se classe bonne dernière pour ce qui est de la disponibilité de services réglementés. En effet, selon un rapport publié le 30 juillet par la Childcare Resource and Research Unit, la Saskatchewan ne compte que 22 734 places réglementées pour environ 183 500 enfants âgés d'un à douze ans. Le SCFP critique l'inaction du gouvernement provincial et prévient que, si cet accord n'est pas renouvelé, la province perdra plus d'un milliard de dollars en fonds fédéraux destinés à rendre ces services plus abordables. Or, les familles, l'économie et l'avenir de la province ont besoin de cet argent.

Nous sommes ravis d'accueillir au sein de la famille du SCFP la section locale 5513, qui représente près de 250 travailleuses et travailleurs dévoués de Brightwater Senior Living of Capital Crossing à Regina. Ces membres, qui comprennent des infirmiers et infirmières, des préposé(e)s à la médication ou à l'entretien ménager et d'autres membres essentiels du personnel, viennent de signer leur première convention collective, qui leur garantit une rémunération équitable en plus d'aborder d'importants problèmes en milieu de travail. Il s'agit d'une étape importante qui reflète notre engagement à soutenir les travailleuses et travailleurs qui fournissent des soins essentiels aux personnes âgées de la Saskatchewan. Ensemble, nous continuons d'obtenir équité et respect pour tous les membres du SCFP dans toute la province.

Alberta

Cet été, j'ai passé une agréable journée avec nos membres albertains à un barbecue organisé par le SCFP 30, à Edmonton. Près de 500 membres d'un peu partout y ont participé. Nous avons rencontré des personnes candidates au conseil municipal qui ont promis de soutenir les services publics. J'ai également eu le privilège de visiter le lieu de travail de nos membres du SCFP 2111 à l'hôpital Misericordia. Je suis fier de représenter, à titre de président national, nos membres qui font tourner nos villes et nos hôpitaux.

Le SCFP soulève d'urgentes préoccupations au sujet d'une crise imminente dans le système scolaire albertain : le retrait du financement fédéral du principe de Jordan pour les écoles à l'extérieur des réserves menace de faire disparaître des centaines de postes d'aides-enseignantes et aides-enseignants.

Ce financement est crucial pour maintenir en poste cette main-d'œuvre qui vient en aide aux élèves autochtones et non autochtones qui ont des difficultés d'apprentissage et de comportement. Selon nos membres du secteur, le manque à gagner aura des effets dévastateurs sur les élèves, en particulier ceux et celles qui ont besoin d'un soutien et d'un plan d'apprentissage individuels. Certaines écoles vont devoir procéder à des coupes qui menacent l'harmonie et l'inclusivité des classes. Nous demandons au gouvernement provincial d'accorder un financement ciblé qui protégera les emplois et l'accès à un soutien pédagogique de première ligne.

Une enquête du gouvernement menée auprès de 93 000 Albertains et Albertaines a confirmé ce dont on se doutait déjà, à savoir que le retrait de la province du Régime de pensions du Canada (RPC) suscite une opposition écrasante. Or, même si 63 % des répondants rejettent cette idée et que seuls 10 % l'appuient, le gouvernement conservateur envisage toujours de doter la province de son propre régime. Le SCFP critique vivement cette option qui coûtera plus cher, qui sera moins rentable et qui offrira une plus maigre pension. Les efforts constants du parti de Danielle Smith pour saper un système national qui a fait ses preuves, uniquement pour faire avancer son programme politique obtus, menacent la sécurité de la retraite de millions de personnes.

La récente élection de Pierre Poilievre dans la circonscription de Battle River-Crowfoot est moins un triomphe démocratique pour les conservateurs qu'un retour cyniquement orchestré au Parlement. Damien Kurek a volontairement cédé son siège à son chef, quelques mois à peine après une victoire décisive, comme quoi le Parti conservateur ne se gêne pas pour manipuler des circonscriptions sûres pour des raisons de commodité politique. L'élection partielle a été entachée par le « bulletin de vote le plus long », 200 personnes s'étant portées candidates dans le but de dénoncer notre système électoral uninominal à un tour. Poilievre a beau avoir récolté 80 % des suffrages, sa victoire dans ce bastion conservateur sonne creux, ressemblant davantage au fruit de manigances qu'à un réel mandat populaire.

Colombie-Britannique

Le SCFP condamne la décision de BC Ferries de faire construire ses quatre prochains grands navires en Chine plutôt qu'en Colombie-Britannique. Nous voyons dans cette décision une occasion manquée d'investir dans la main-d'œuvre qualifiée d'ici et de stimuler l'industrie locale, en particulier à un moment où la province a le plus besoin d'investissements. Nous abondons dans le sens de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique : le préjudice économique causé par l'envoi de centaines de millions de dollars à l'étranger en période d'incertitude constitue un affront aux travailleuses et travailleurs qualifiés de la province. Le choix de BC Ferries contredit le principe vital de l'achat local, que nous soutenons.

Le SCFP-C.-B. et le personnel de la région ont profité de l'événement Think Tank 2025 pour établir ensemble les priorités pour la période 2025-2027. Des leaders de la division et de la région y ont fait des apparitions inspirantes, tout comme ceux du SCFP-Québec, qui sont venus parler de solidarité interprovinciale et du succès du Front commun.

Les personnes présentes ont dressé un plan visant à stimuler la participation aux élections municipales de 2026 et à mobiliser la communauté autour de leaders progressistes. Des séances en petits groupes ont permis de discuter des priorités et des défis régionaux, comme le veut l'engagement du SCFP-C.-B. en faveur d'un plaidoyer inclusif et axé sur la communauté. Elles incluaient un dialogue stratégique qui a renforcé les liens étroits du SCFP avec le NPD et son dévouement à la défense des intérêts des travailleuses et travailleurs.

Les membres de du SCFP 2269 à Squamish ont voté unanimement en faveur de la grève, faisant preuve d'une grande unité et d'une profonde frustration face à l'impasse des négociations et à l'immobilisme de l'employeur dans des dossiers urgents. Après près d'un an de négociations et en l'absence de lumière au bout du tunnel, nos membres revendiquent des augmentations de salaire équitables tenant compte de l'augmentation du coût de la vie, ainsi qu'une amélioration des horaires afin de favoriser l'équilibre travail-famille. Ces 250 travailleuses et travailleurs de première ligne constituent l'épine dorsale de services communautaires essentiels, qu'il s'agisse du traitement de l'eau, des loisirs, de l'application des règlements ou du soutien à la GRC. Ils et elles réclament un contrat équitable pour protéger la qualité des services publics dont dépend la communauté. Le vote de grève unanime a envoyé un message clair à l'employeur quant à l'urgence et au sérieux des préoccupations de nos membres.

Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)

Des centaines de membres du personnel non clinique du système de santé britanno-colombien (on parle ici du personnel d'entretien ménager et de restauration, mais aussi des personnes préposées aux bénéficiaires) pourraient bien devoir quitter le pays ou travailler sans statut légal, puisque les changements apportés par le gouvernement fédéral au Programme des candidats des provinces (PCP) ont considérablement réduit le nombre de places disponibles pour l'obtention de la résidence permanente en 2025. On a fait croire à ces personnes, qui ont contribué à combler de graves lacunes en matière de personnel pendant la pandémie, que leur emploi leur ouvrirait la voie vers la résidence permanente. Entre l'expiration prochaine des permis de travail et la diminution du nombre de places au PCP, c'est plus de 500 personnes qualifiées et chevronnées qui risquent de perdre à la fois leur emploi et leur domicile en Colombie-Britannique.

Le Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH) fait pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il annule ces changements, qu'il rétablisse le nombre de places PCP de la Colombie-Britannique et qu'il propose une voie claire vers la résidence permanente au personnel non clinique essentiel.

Nos membres se sont mobilisés. Nous avons multiplié les rencontres avec des élus provinciaux et fédéraux et nous avons envoyé des demandes officielles à des ministres de premier, ainsi qu'au premier ministre, pour les exhorter à prendre des mesures immédiates. Le SEH réclame aussi l'annulation des restrictions sur les permis de travail des personnes conjointes et l'abandon des règles qui lient les travailleuses et travailleurs étrangers à un employeur bien précis, en soulignant que le Canada doit traiter ces gens avec équité, respect et reconnaissance pour leur apport vital à notre société.

Le ministère de la Santé prévoit de mettre fin au programme d'harmonisation des salaires dans les établissements de soins de longue durée et d'aide à la vie autonome entièrement privés dès le 31 décembre 2025. Près de 3 000 travailleuses et travailleurs d'une trentaine de sites non subventionnés risquent de voir leur salaire diminuer si leur employeur ne couvre pas la différence. L'harmonisation des salaires a été introduite en 2020 pour normaliser les salaires dans les établissements de soins pour personnes âgées, dans l'espoir de réduire la transmission de la COVID-19. Elle a permis d'aligner les salaires du secteur privé sur les conventions collectives du secteur public.

Le Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH) a critiqué l'absence d'un plan plus vaste visant à garantir l'harmonisation des salaires, des avantages sociaux et des conditions de travail dans l'ensemble du secteur, comme le promettait la plateforme électorale du gouvernement en 2024. Il s'attend à ce que les entreprises à but lucratif qui ont bénéficié financièrement de l'harmonisation des salaires maintiennent une rémunération concurrentielle. Pour éviter d'éventuelles réductions salariales, il entamera immédiatement la réouverture des négociations salariales. Ce changement n'affectera pas les membres du SEH œuvrant dans les établissements publics, la santé communautaire ou les services sociaux communautaires, qui négocient une nouvelle convention collective séparément.

Division du transport aérien

Nos agentes et agents de bord de la composante Air Canada ont tenu tête non seulement à leur employeur, mais aussi au gouvernement fédéral, lors d'une grève historique qui a changé la donne dans le secteur du transport aérien. Cette grève, qui a galvanisé le soutien à l'échelle nationale, a rappelé à tout le monde ce qu'est la solidarité. Soutenus par un mandat de grève écrasant, 10 517 agentes et agents de bord ont fait bloc pour exiger le respect, un salaire équitable et la fin du travail non payé, si longtemps considéré comme allant de soi dans ce secteur d'activité. J'ai vu de mes propres yeux le courage qu'il leur a fallu pour défendre ces idées, non seulement pour eux-mêmes, mais pour tous les travailleurs et travailleuses à qui l'on dit d'accepter moins. Alors qu'Air Canada refusait de négocier équitablement et que le gouvernement fédéral ressortait honteusement l'article 107 pour les réduire au silence et forcer leur retour au travail, arbitrage exécutoire à la clé, nos membres ont tenu bon, avec force, avec fierté, en s'appuyant sur toute la force du mouvement syndical.

Des énormes lignes de piquetage dans les grands aéroports aux sincères manifestations de solidarité provenant des quatre coins du pays, cette lutte est devenue le symbole de quelque chose de plus grand. Grâce à cette détermination, nos membres sont parvenus à une entente de principe, comme ils l'entendaient. Ils ont réussi à convaincre l'employeur que le travail non payé, c'est du vol.

À la mi-août, nous avons été ravis d'accueillir 1 200 membres du personnel de cabine de Porter Airlines au sein du SCFP. Le succès de leur campagne de syndicalisation rappelle que les travailleuses et les travailleurs qui s'unissent gagnent. Ces nouveaux membres dévoués se sont battus avec audace pour obtenir l'équité, le respect et de meilleures conditions de travail. Et maintenant, en s'appuyant sur la force du SCFP, ils ont le pouvoir et les ressources nécessaires pour négocier de réelles améliorations à leurs lieux de travail. Nous avons passé des décennies à améliorer les normes dans le secteur du transport aérien; nous sommes prêts à nous battre aux côtés du personnel de cabine de Porter pour obtenir le contrat équitable qu'ils méritent. Plus qu'une campagne de syndicalisation, il s'agissait d'un mouvement pour la justice aérienne, et je suis très fier de ce que ces nouveaux membres ont accompli, avec l'aide de notre personnel.

Le SCFP 5490, qui représente 21 agentes et agents de bord de Pascan au Québec et dans l'est du Canada, s'en va en conciliation, après plusieurs mois de lents progrès dans les négociations. La convention collective est échue depuis le 19 juillet 2025. Plusieurs points critiques pour l'amélioration des conditions de travail restent à régler, notamment les salaires, le lieu de résidence hors base, les affectations et la planification des équipages. La section locale s'est engagée dans un processus de négociation constructif. Elle s'efforce sans relâche de garder les négociations axées sur les intérêts de ses membres. Nous soutenons fermement ces agentes et agents de bord dans leur quête d'un contrat juste et équitable.

Recrutement

Pendant la période du 1^{er} juin au 31 août 2025, le SCFP a accueilli 2 018 nouveaux membres dans 23 unités de négociation, dont 1 517 œuvrant dans la santé, 404 dans les services d'urgence et de sécurité, et 74 dans les services sociaux. Il y a actuellement 149 campagnes en cours qui, si elles aboutissent, nous vaudraient 55 929 nouveaux membres.

Notre région de l'Atlantique mène cinq campagnes dans les services municipaux qui, si elles aboutissent, nous apporteront 2 788 membres.

Les Maritimes ont dix campagnes en cours qui, si elles aboutissent, nous vaudraient 983 membres, dont 300 dans les services d'urgence et de sécurité.

Le Québec compte 33 campagnes en cours dans divers secteurs; elles pourraient nous valoir 11 834 membres.

La région de l'Ontario poursuit ses efforts d'organisation. Elle mène 25 campagnes dans divers secteurs qui totalisent un apport possible de 17 739 membres, dont 7 222 dans la santé.

Le Manitoba mène seize campagnes qui pourraient entraîner un gain de 2 019 membres, dont 1 618 dans le secteur de l'éducation.

La Saskatchewan mène vingt campagnes dans divers secteurs. Celles-ci pourraient nous valoir 1 761 membres, dont 1 357 dans le secteur de l'éducation.

La région de l'Alberta a douze campagnes de recrutement en cours qui pourraient amener 7 408 nouveaux membres au SCFP. Sept d'entre elles se déroulent dans le secteur de l'éducation, où le SCFP espère ajouter 7 107 membres à ses rangs.

En Colombie-Britannique, dix-neuf campagnes battent leur plein dans divers secteurs, notamment la santé, l'éducation, les services sociaux, les services municipaux, les services d'urgence et de sécurité, et la culture, les loisirs et le divertissement. On parle d'un gain possible de 11 397 membres.

In Memoriam/Points personnels

Membres

Miguel Escalante	Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique / SCFP 1000, Ontario
Glenn Ross	SCFP 1975, Saskatchewan (retraité)
Marivic Sigua	SCFP 1475, Manitoba
Debbie Hubick	Ancienne secrétaire archiviste du SCFP-Saskatchewan (retraîtée)
Shelley Thorton	SCFP 417, Alberta
Kulbir Kalia	SCFP 3338, Colombie-Britannique
Dale Laluk	SCFP 3799, Colombie-Britannique
Nabil El-Ahmed	SCFP 5167, Ontario
Bruno Silano	Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique / SCFP 1000 – Ontario

Membres du personnel à la retraite

Linda LeGroulx

Directrice générale
Bureau national

Doreen Beath

Conseillère syndicale
Bureau national

Robert Gower

Conseiller en éducation syndicale
Bureau régional de l'Ontario

Robert Nunney

Conseiller en évaluation des emplois
Bureau régional de l'Ontario

Myrna Weiss

Secrétaire
Bureau de Kitchener

Confrères et consœurs

Elie Martel

Ancien député néodémocrate provincial

En toute solidarité,

Le président national,



MARK HANCOCK

:sg/sec